

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink™ LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Borlink LE4201R

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Matières primaires dans l'industrie plastique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Borealis AG
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche
Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B H360D: Peut nuire au fœtus.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H360D Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence : **Prévention:**

Borlink est une marque de Borealis group.

Borealis AG | Trabrennstrasse 6-8 | 1020 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR

 **BOREALIS**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

peroxyde de bis(α,α -diméthylbenzyle)

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient 4-méthyl-2,4-diphényl-1-pentène, 6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol.
Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le produit brûle mais n'est pas classée comme inflammable.

La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

Nature chimique : Le produit est un polyéthylène polymère.

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement | Classification | Concentration (% w/w) |
|--|--|--|--------------------------|
| peroxyde de bis(α , α -diméthylbenzyle) | 80-43-3 201-279-3 617-006-00-X 01-2119541688-27 | Org. Perox. F; H242 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360D Aquatic Chronic 2; H411 | $\geq 1 - < 2,5$ |
| 6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol | 96-69-5 202-525-2 01-2119514452-49 | Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Skin Sens. 1; H317 | $\geq 0,1 - < 0,25$ |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Demander immédiatement conseil à un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact de produit fondu avec la peau, refroidir avec beaucoup d'eau. NE PAS retirer le produit solidifié car le retrait pourrait entraîner de graves lésions de la peau.

Appeler un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

- | | |
|---------------------------------|---|
| En cas de contact avec les yeux | : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin. |
| En cas d'ingestion | : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Demander immédiatement conseil à un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---|
| Symptômes | : L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire. L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation du système respiratoire. Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants: Irritation locale |
| | Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. |
| Risques | : Peut nuire au fœtus. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|-------------|--|
| Traitements | : Traiter de façon symptomatique. Renseignement spécial n'est pas nécessaire. |
|-------------|--|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse et dioxyde de carbone. |
|--------------------------------|---|

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|--|--|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Le composé principal dans le fumée est le monoxyde de carbone. |
|--|--|

5.3 Conseils aux pompiers

- | | |
|---|--|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. |
|---|--|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

Eviter que le produit se répande dans l'environnement et les égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer le produit.

Tout déversement de matière accidentel doit être immédiatement nettoyé afin de prévenir le risque de glissade.

Recyclez ou éliminez correctement les matériaux en vrac.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises. Veiller à une ventilation adéquate. Une extraction locale peut être nécessaire. Eviter l'inhalation des poussières et des fumées d'extrusion. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ce produit contient une petite quantité d'une substance classifiée comme sensibilisant qui peut produire une réaction allergique au personnel sensible.

Le personnel sensibilisé à ce composant ne devrait pas être permis de contrôler le produit.

Indications pour la protection contre l'incendie et : La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion. Tous les équipements doivent être mis à la terre.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

l'explosion

Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Garder sous clef.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

: Conserver dans un endroit sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Matières premières pour les applications de fils et de câbles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base |
|---|-----------------------------|------------------------------------|------------------------|--------|
| 6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol | 96-69-5 | VME | 10 mg/m3 | FR VLE |
| Information supplémentaire | Valeurs limites indicatives | | | |

Pourtant, comme les produits chimiques sont encastrés dans un polymère solide, l'exposition est improbable, à moins que le polymère ne soit traité dans une voie qui rend une telle exposition possible.

| | | | | |
|---|-----------------------------|-----|----------|--------|
| 6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol | 96-69-5 | VME | 10 mg/m3 | FR VLE |
| Information supplémentaire | Valeurs limites indicatives | | | |

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|-----------|
| peroxyde de bis(α,α-diméthylbenzyle) | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 1,4 mg/m3 |
| | Travailleurs | Contact avec la | Long terme - effets | 2,0 mg/kg |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

| | | peau | systémiques | bw/j |
|---|--------------|----------------------|---------------------------------|----------------|
| 6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol | Travailleurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systémiques | 4,2 mg/kg bw/j |

Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|---|---|---------------|
| peroxyde de bis(α,α-diméthylbenzyle) | Eau douce | 0,00234 mg/l |
| | Eau de mer | 0,00023 mg/l |
| | Effets sur les installations de traitement des eaux usées | 100 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 2,2 mg/kg dwt |
| | Sol | 2,2 mg/kg dwt |
| 6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol | Eau douce | 0,00016 mg/l |
| | Eau de mer | 0,000016 mg/l |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 0,0016 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 6,52 mg/kg |
| | Sédiment marin | 0,652 mg/kg |
| | Sol | 1,3 mg/kg |

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Une extraction locale peut être nécessaire.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.

Protection des mains

Matériel : Néoprène

Matériel : Caoutchouc nitrile

Matériel : caoutchouc butyle

Remarques

: Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Gants de protection conformes à EN 374.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

| | |
|-----------------------------------|---|
| Protection de la peau et du corps | : Vêtements de protection Vêtements de protection à manches longues |
| Protection respiratoire | : En cas de ventilation insuffisante: Respirateur avec filtre ABEK-P3 ou un appareil respiratoire. En cas de développement de poussière, utilisez un masque à poussière. |
| Mesures de protection | : Les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés doivent être portés conformément à la Réglementation (EU) 2016/425. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

| | |
|-------------------|---|
| Conseils généraux | : Ne pas décharger dans l'environnement. Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement. Eviter que le produit se répande dans l'environnement et les égouts |
|-------------------|---|

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-------------------------------------|
| Etat physique | : granulés |
| Couleur | : couleur naturelle |
| Odeur | : inodore |
| Point/intervalle de fusion | : 100 - 140 °C |
| Intervalle d'ébullition | : Se décompose par chauffage. |
| Inflammabilité | : Ce produit n'est pas inflammable. |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : Non applicable |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : Non applicable |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

Point d'éclair : Non applicable, (solide)

Température d'auto-inflammabilité : > 320 °C

pH : Non applicable insoluble

Viscosité
Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable insoluble

Pression de vapeur : Non applicable (solide)

Densité : 0,9 - 1,0 g/cm3

Taille des particules : 3 - 6 mm

Méthode: Analyse d'images (à base de surface)

Caractéristiques de la particule

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable (solide)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est un thermoplastic stable avec aucun reactivity chimique au dessous de 140°C. Au-dessus de 140°C la réaction projetée de crosslinking arrive.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts
Agents réducteurs
Acides forts et bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie:

Monoxyde de carbone

Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Remarques : Le contact prolongé de peau peut donner irritation à la peau causé par le contenu de peroxyde présente sur la surface des grains.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Remarques : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Remarques

- : Ce produit contient une petite quantité d'une substance classifiée comme sensibilisant qui peut produire une réaction allergique au personnel sensible.
Le personnel sensibilisé à ce composant ne devrait pas être permis de contrôler le produit.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

- : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques

- : L'information fournie est basée sur les données des composants.

Remarques

- : L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire.
L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

du système respiratoire.

Remarques : Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui
Remarques: Pas d'effets jusqu'aux limites de solubilité.
Références croisées

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui
Remarques: Pas d'effets jusqu'aux limites de solubilité.
Références croisées

Composants:

6,6'-di-tert-butyl-4,4'-thiodi-m-crésol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (tête de boule (Pimephales promelas)): 0,36 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,16 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

Bioaccumulation

: Remarques: Ne s'accumule pas dans les organismes.

Composants:

peroxyde de bis(α,α-diméthylbenzyle):

Bioaccumulation

: Durée d'exposition: 56 jr

Température: 25 °C

Concentration: 0,01 mg/l

Facteur de bioconcentration (FBC): 137 - 1 470

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité

: Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

Remarques: Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

: Ne pas décharger dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Mesures: En accord avec les réglementations locales et nationales.
- Réutiliser si le produit n'est pas contaminé.
Le produit peut être incinéré.
La combustion correcte n'exige pas de contrôle des fumées.
- Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Remarques : Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADN, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

| | |
|-------|---|
| H242 | : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. |
| H315 | : Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | : Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H360D | : Peut nuire au fœtus. |
| H400 | : Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

- H411 : effets néfastes à long terme.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

- Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Org. Perox. : Peroxydes organiques
Repr. : Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire

- Autres informations : Publiée suivant le règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, et à ses amendements.
Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
- Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Robert Lucas
- Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Les informations relatives à la classification des composants proviennent des données du fournisseur de matières prem

Classification du mélange:

Repr. 1B H360D

Procédure de classification:

Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Borlink LE4201R

Version 6.0

Date de révision: 20.12.2022

Date précédente: 19.01.2022

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.